



GT-A(2023)1

## **COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (CDDG)**

### ***Mandat du Groupe de travail sur l'administration publique verte<sup>1</sup> (GT-A)***

**Tâche :** Réaliser des travaux préliminaires pour le CDDG en vue d'élaborer un *projet de rapport sur l'administration publique verte visant à collecter et à diffuser les bonnes pratiques et les études de cas et à identifier des orientations pour les administrations aux niveaux local, régional et national, en tenant compte des travaux de l'édition 2020-2021 du Forum mondial de la démocratie et de ses travaux antérieurs sur la numérisation de l'administration publique* (tâche spécifique (iii) du mandat 2022-2025 du CDDG).

Dans le cadre de cette tâche, le groupe de travail est invité à examiner comment les entités du secteur public aux niveaux national et infranational relèvent directement les défis du changement climatique, de l'énergie et de la durabilité dans leurs propres activités et projets, ainsi que les instruments et les incitations politiques dont dispose l'administration publique dans ce domaine / pour soutenir une transition vers une économie à faible émission de carbone. Les domaines à couvrir peuvent inclure des incitations politiques pour la réduction des émissions, des déchets et de la consommation d'énergie, tant au niveau interne qu'externe, des critères de référence, des objectifs et des lignes directrices, la budgétisation et les achats écologiques, la sensibilisation et le renforcement des capacités des fonctionnaires, pour n'en citer que quelques-uns.

**Calendrier :** De janvier 2023 à la fin de l'année 2023. Deux réunions sont envisagées en 2023, ainsi qu'une conférence spéciale d'une journée à Strasbourg. Le projet de rapport devra être disponible pour approbation par le CDDG lors de sa 18<sup>e</sup> réunion, en novembre-décembre 2023.

Le groupe de travail devrait prendre en compte les conclusions de la conférence sur « l'écologisation de l'administration publique » qui se tiendra en avril 2023 à Strasbourg, sous la présidence islandaise.

#### **Composition :**

Tous les Etats membres peuvent nommer des représentants et/ou des experts indépendants et participer au groupe de travail à leurs propres frais. Les institutions et organismes ayant le statut de participant ou d'observateur du CDDG sont également invités à nommer des représentants.

---

<sup>1</sup> Tel qu'approuvé par le CDDG lors de sa 16<sup>e</sup> réunion et complété par procédure écrite le 15 février 2023.

Le Conseil de l'Europe prendra en charge les frais de participation d'experts des 6 Etats membres suivants : **Belgique, République tchèque, Finlande, Grèce, Malte, Royaume-Uni.**

Les experts nommés devraient avoir une spécialisation adéquate dans les domaines suivants: action et recherche gouvernementales (au niveau national ou régional/local) en relation avec la promotion de méthodes de travail « vertes » ; travaux universitaires sur l'administration publique verte ; écologisation en relation avec des domaines spécifiques : gestion des ressources humaines, méthodes de travail, fournitures et marchés publics, gestion des infrastructures ; action de la société civile visant à promouvoir l'administration publique verte.

### **Matériel de référence :**

Le groupe de travail devrait prendre en compte les rapports et documents pertinents produits sous l'égide du Conseil de l'Europe et d'autres organisations ou organes, notamment :

- actes de l'[édition 2020-2021 du Forum mondial de la démocratie](#)
- CDDG : [Etude sur l'impact de la transformation numérique, y compris l'intelligence artificielle et la prise de décision automatisée, sur la démocratie et la bonne gouvernance \(septembre 2021\)](#).
- Développements relatifs à l'activité de la Cour européenne des droits de l'homme (voir [ici](#) et cette [fiche d'information produite par la DG1](#)) [version anglaise]
- Centre d'expertise : [initiatives vertes au niveau local - meilleures pratiques en Ukraine](#)
- [Boîte à outils du Conseil de l'Europe sur le télétravail dans l'administration publique](#)
- [Actes de la Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables de l'aménagement du territoire \(CEMAT\)](#)
- [Prix du secteur public européen \(EPSA\) : travail sur l'administration publique verte](#)
- OCDE : [travaux sur les marchés publics écologiques](#)
- [Le Green Deal de l'UE](#)
- Forum Economique Mondial : [Green Public Procurement: Catalysing the Net-Zero Economy](#)

### **Méthodes de travail**

Le groupe de travail peut utiliser des réunions en ligne et des consultations écrites si nécessaire. Il est encouragé à organiser des consultations avec d'autres organismes au sein et en dehors du Conseil de l'Europe, y compris des organisations non gouvernementales. Il peut s'appuyer sur les contributions d'experts consultants. Voir également la [Résolution CM/Res\(2021\)3 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail](#)